LE TEMPS PERISCOLAIRE

Septembre 2021











L'animation au Mée en quelques chiffres

l agent à temps plein est responsable de la gestion du secteur périscolaire au sein du service Éducation / Enfance.

Son rôle est de gérer et coordonner l'action périscolaire dans son ensemble à l'échelle de la ville.

7 agents à temps plein se répartissent la responsabilité des sites périscolaires et des accueils de loisirs tout au long de l'année.

Leur rôle est de gérer et coordonner l'action périscolaire sur leur structure de référence.

30 agents d'animation sont répartis sur les 2 accueils de loisirs.

I 10 agents d'animation sont répartis sur les 7 sites périscolaires (garderies et pauses méridiennes).

Garderies et Études

7 sites d'accueil périscolaire (Plein Ciel, Camus / Abeilles, Lapierre, Fenez, Molière / Bréau, Racine / Prévert, Giono)

Les horaires d'accueil sont de 7h00 à 8h30 et 16h30 à 19h00.

Sauf pour Prévert et Bréau où les horaires d'accueil sont de 7h00 à 8h10 et de 16h20 à 19h00.

Les garderies sont accessibles de la Petite Section au CP*.

Les CEI sont automatiquement orientés vers les Études qui se terminent à 18h00. *Possibilité de faire une demande de dérogation auprès du service Éducation pour bénéficier de l'accueil des enfants au-delà du CP en garderie le soir.



Pause méridienne

7 restaurants scolaires (Plein Ciel, Camus, Lapierre, Fenez (Charny), Molière, Racine et Giono).

Les horaires d'accueil sont de 12h00 à 14h00 sauf pour Prévert et Bréau (11h50 à 13h50).

Aucune pré-inscription n'est nécessaire avant l'arrivée en classe le matin.

Accueils de loisirs

Garderie du matin

7h00

2 accueils de loisirs accueillent les enfants (après pré-inscription auprès du service Monétique) tous les mercredis et durant les vacances scolaires (hors jours fériés). L'accueil Charles Perrault est dédié aux enfants de 3 ans révolus à 6 ans. L'accueil Fenez / Club Ados reçoit les enfants de 6 ans révolus à 14 ans. L'amplitude d'ouverture des accueils de loisirs s'étend de 7h00 à 19h00.

Inscriptions ouvertes pour les mercredis et pour les vacances jusqu'à la fin d'année 2021.

IMPORTANT

Privilégiez le portail famille sur le site internet de la ville www.le-mee-sur-seine.fr.

Si besoin de vos identifiants et mots de passe, envoyez un mail. à monetique2@lemeesurseine.fr

JOURNÉE TYPE DE NOS ENFANTS

8h20	Transition garderie ⇒ école
8h30	École
I2h00	Transition école ⇒ pause méridienne Repas (plusieurs services possibles) - Activités - Détente
I4h00	Transition pause méridienne ➡ école École
16h20	Transition école ⇒ garderie ou étude Garderie : activités et détente Étude : devoirs sous la surveillance d'un enseignant ou d'un agent périscolaire
18h00	Fin de l'Étude / Fin de journée ou transition vers la garderie
I9h00	Fin de la garderie - Fin de journée

LE TEMPS SCOLAIRE

Les écoles au Mée en quelques chiffres :

17 écoles

129 classes

35 dispositifs (classes de CP et/ou CEI dédoublées)

4 classes de Toutes Petites Sections de maternelles (projet d'accueil des TPS les après-midis depuis septembre 2020)

2 classes ULIS (unité localisé pour l'inclusion scolaire) : Fenez et Camus Environ 3100 élèves

Une équipe de 32 ATSEM réparties sur les 10 écoles maternelles de la ville.

Inscriptions ouvertes dès le 8 novembre 2021 pour l'année scolaire 2022.2023.

IMPORTANT

Privilégiez le portail famille sur le site internet de la ville www.le-mee-sur-seine.fr.

Si besoin de vos identifiants et mots de passe, envoyez un mail. à monetique2@lemeesurseine.fr



